



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 7 - Le 9 octobre 2015

Le point sur les négociations en cours

Les rencontres entre le comité de négociation Revenu Québec du SPGQ et les représentants patronaux de Revenu Québec ont récemment repris leur cours. Celles-ci avaient été interrompues durant la période estivale. Depuis la parution du dernier Info-Négo, des rencontres ont eu lieu le 17 septembre et le 1^{er} octobre 2015.

Par ailleurs, les travaux relatifs à l'adaptation des textes – nécessaires à la suite de la transformation du ministère du Revenu en agence – sont presque terminés. Aussi, les rencontres liées à la négociation des services essentiels se sont poursuivies durant l'été. L'employeur a expliqué le fonctionnement des directions dans lesquelles il considère que des services essentiels sont dispensés. Nous analysons présentement les demandes de l'employeur à cet égard.

Les discussions lors des rencontres de négociation ont permis peu d'avancement. Les sujets abordés sont les mêmes que ceux discutés depuis le début des négociations, soit les enjeux mineurs. Essentiellement, les représentants de l'employeur parlent peu et leurs interventions visent surtout à demander des explications liées aux demandes syndicales. Nous avons régulièrement l'impression que la dernière séance de négociation est une répétition de la précédente, car nous répondons toujours aux mêmes questions. Nos interlocuteurs ne semblent pas avoir de mandat.

Toutefois, pour le moment, nous ne pouvons émettre les mêmes constats que ceux émis par nos collègues du SPGQ, responsables de la négociation pour l'unité fonction publique. Rappelons que les employés de Revenu Québec ont des demandes qui leur sont propres et qu'ils désirent les inscrire dans leur première convention collective. Ainsi, le processus de négociation qui concerne les professionnels de Revenu Québec est indépendant de celui de la fonction publique.

Il est alors important d'avoir à l'esprit que les informations diffusées dans les médias relatives à l'avancement des négociations concernent généralement la fonction publique. Les événements entourant les négociations à Revenu Québec n'ont pas été médiatisés. Contrairement à ce qui a été largement diffusé dans les médias en lien avec les négociations pour l'unité fonction publique, les représentants patronaux de Revenu Québec à la table de négociation tardent à fournir des réponses aux demandes syndicales.

Votre comité de négociation poursuivra ses efforts. Objectifs : accélérer le processus de négociation pour obtenir des réponses aux demandes déjà discutées et entreprendre les pourparlers quant aux enjeux importants.



Agence du revenu du Québec

Volume 1 no 7 - Le 9 octobre 2015

En l'absence de progrès significatifs à la table de négociation, nous devons aborder la question des moyens de pression.

Nous communiquerons avec vous prochainement au sujet des négociations.

Votre appui est important.

Votre comité de négociation de l'unité Revenu Québec,

Christian Thériault, porte-parole
Bruno Jean
Martine Lefavre
Martin Pinault
Yves Morin